



## [Une dynamique du territoire](#)

L'association Le Cercle des Entreprises du Vendômois (CEV) que préside Francis Minier fait parler d'elle et c'est tant mieux.

Ce groupement apolitique de chefs d'entreprise se retrouve régulièrement (1 fois par mois sans compter les réunions des commissions) pour partager des problématiques et trouver des solutions. La préoccupation du CEV c'est aussi le développement du territoire et ainsi en faire un pôle d'attractivité. Aujourd'hui une soixantaine d'entreprises, de tailles toutes différentes, TPE, PME, Industries, est adhérente à l'association mais le chiffre de 100 devrait être atteint rapidement.

«Le 30 septembre dernier, au Minotaure, c'était la présentation de la communication que nous avons mis en œuvre pour travailler l'image de notre territoire. C'était le lancement officiel du Cercle des Entreprises du Vendômois, un début prometteur, vu le

nombre d'invités qui ont répondu présent» souligne Magalie Marty, secrétaire de l'association.

Ayant réussi à mettre autour d'une table les acteurs de l'Etat, de la Région, du Département, le CEV mise beaucoup sur le concret. L'heure des études est dépassée, une dynamique doit s'engager. Ainsi il est prévu de nombreux contacts et présentations dans les collèges, lycées, devant les demandeurs d'emploi ou même les Communautés de Communes. Le CEV est devenue crédible face à l'Etat, siégeant dorénavant au sein du Service Public de l'Emploi à la sous-préfecture.

«Ce service comprend Pôle Emploi, les Organismes de formation, la sous-préfecture, la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), les Communautés de communes. Mais les Entreprises n'étaient pas représentées et le CEV a comblé cette lacune» déclare Magalie Marty.

Une envie de faire ensemble, volonté d'un groupe qui ne s'arrêtera pas là.

«En octobre, à Paris nous avons participé en collaboration avec la CPV et le CVR au salon Parcours France pour l'attraction de notre territoire. En Novembre en collaboration avec le Pays Vendômois, nous recevons ENGIE pour des économies d'énergie. Le cercle peut être aussi un facilitateur sur des projets» poursuit-elle.

Le 7 décembre prochain la présentation des actions du CEV se fera devant les maires du Pays Vendômois.

«Cela fait longtemps que l'on a inclus dans nos actions le Grand Vendômois. Nous souhaitons avoir des services plus pointus qui répondent à nos problématiques et ce sera possible à 105 communes. Avoir un spécialiste de l'urbanisme par exemple, là où ne sommes pas forcément bon sur le territoire.»

Prôner les moyens en commun pour faire des économies et être plus fort, les entreprises du Vendômois le prouvent en s'unissant elles aussi au sein du Cercle pour proposer des solutions propres à renforcer le « grand » Vendômois...

*Légende photo : Magalie Marty lors de la présentation de la soirée du CEV le 30 septembre 2015*